Image not found or type unknown

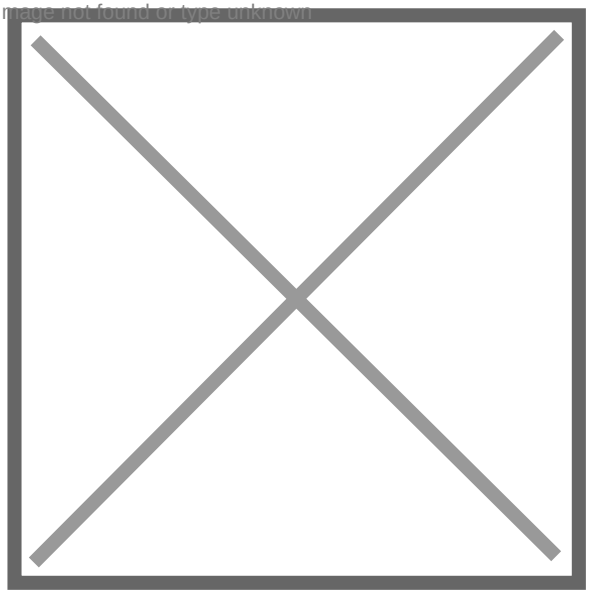

Le certificat de capacité ccm

Par **kamel13**, le **12/07/2008** à **21:55**

bonsoir je voulais savoir si la ccm et obligatoire pour tout les francais desirant se marier en algerie avec des algeriens , parceque mon caas est un peux compliquer moi ma fiançé a la double nationalité mais elle vie on algerie , elle n'as jamais mie les pieds on france, avant jai cru que la ccm est obligatoire , mais jai telephoner au consulat pour prendre rendez vous , ils mont dit cest pas obligatoire, je sais pas s'ils mont bien compris ou cest vrai pour les francaise qui vivent on algerie ou ils ont la double nationalité cest pas obligatoire, en sachant que jai fixé ma date du mariage pour le mois de octobre inchallah

Par **jeetendra**, le **15/07/2008** à **11:03**

bonjour, le certificat de capacité à mariage ou ccm est obligatoire même s'il s'agit du mariage de deux Français à l'etranger, la publication des bancs à votre mairie du lieu de résidence en France est obligatoire aussi, regardez ce site www.le-mariage.com/expert/etranger.htm cordialement

Par **kamel13**, le **15/07/2008** à **19:53**

merci alors d'apres ce que jaai compri et d'apres le site il faut que je decale mon mariage a une date ulterieure parceque jai prevu me marier se mois si et vue que la demande prens presque 2 mois alors cest partie pour le mois de octobre, merci de ta reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés